

SECTION 41 DU COMITÉ NATIONAL : SESSION D'AUTOMNE 2013

La session se déroule du lundi 18 au mercredi 20 novembre. Fatiha Alabau est absente pendant la session, sauf pour la lecture des rapports en vue des promotions DR2 vers DR1, le mercredi dans la matinée. Franck Barthe est absent le lundi toute la journée.

Philippe Biane informe la section qu'il a été prévenu de deux échanges de services à Nice (au printemps 2013, il avait demandé à Patrick Dehornoy par mail que la section soit informée de tels échanges).

Sigles :

- ATF : avis très favorable.
- AF : avis favorable.
- AR : avis réservé.
- AD : avis différé.
- ETPT : équivalent temps plein travaillé.

PV DE LA SESSION P13

Lundi 9h30 : approbation du PV de la session de printemps 2013, à l'unanimité des présents.

REMPLACEMENT

Suite au départ d'Hermine Biermé, dans le collège B2, deux candidatures sont examinées. Elodie Brunel-Piccinini (MCF à l'université Montpellier 2) est élue. Elle participera au concours 2014.

ÉCOLES THÉMATIQUES (14 DEMANDES)

FRE3561 (Sections 6 - 21 - 41 - CID 51) : aSSB-Evry 14. AF
UMR5142 (Section 41) : Winterbraids IV. ATF
UMR5224 (Sections 41 - CID 52) : ASPEN. ATF
UMR5582 (Sections 2 - 41) : AAGR. ATF
UMR6072 (Sections 6 - 41) : EJCIM-2014. AF
UMR6174 (Sections 4 - 7 - 8 - 41) : Complex networks. ATF
UMR6602 (Sections 6 - 9 - 41) : MNMUQ 2014. ATF
UMR6620 (Sections 41 - CID 52) : SAINT FLOUR 2014. ATF
UMR7252 (Sections 6 - 41) : JNCF 2014. ATF
UMR7353 (Section 41) : Dimension 3. ATF
UMR7586 (Section 41) : Gross-Prasad. ATF
UMR8049 (Sections 6 - 41) : ALEA 2014. ATF
UMR8626 (Sections 6 - 41) : Méthodes multigrilles. AF
UPR7051 (Sections 9 - 41) : Analyse Variationnelle. AF

AFFECTATIONS CR

12 dossiers : 11 AF, 1 AR.

AFFECTATIONS DR (8 DOSSIERS)

Seuls les deux postes issus d'un recrutement externe nécessitent un rapport écrit. AF dans tous les cas.

CHANGEMENTS DE DIRECTION (4 DEMANDES)

UMR6139 (Caen) : Francesco Amoroso remplace Bernard Leclerc. ATF.

UMR6620 (Clermont) : Emmanuel Royer remplace Michael Heusener. ATF.

UMR7599 (LPMA) : Francis Comets remplace Gilles Pagès. ATF.

UMR8524 (Lille) : Pierre Dèbes remplace Christophe Besse. ATF.

REVUE

Expertise de revue : Philosophia Scientiae. AF.

UNITÉS (6 DOSSIERS)

- UMR 8071 (fusion entre le Laboratoire Statistique et Génome UMR CNRS 8071 et le Laboratoire Analyse et Probabilités EA UEVE 2172) : ATF.
- UMR7353 (changement de structuration entre le LAMP, UMR7353, et l'IML, FRE3529, qui fusionnent) : AF.
- PA13 (rattachement du CPTG au CNRS) : ATF.
- LIAFA-PPS (création de fédération de recherche) : AF.
- FR 2830 (renouvellement de la fédération de recherche Paris centre) : ATF.
- UMI 2615 (renouvellement du laboratoire Poncelet) : AR.

RAPPORT DE CONJONCTURE

Le rapport doit être prêt pour septembre 2014. Des sous-groupes répartis par thèmes doivent soumettre un premier jet à **la mi-janvier** pour mettre en avant les résultats principaux (au niveau mondial) obtenus au cours des quatre dernières années, ainsi que les interactions avec les autres disciplines et les applications :

Algèbre, géométrie algébrique, théorie des nombres, logiques, algorithmique. Autissier, Caruso, Ducros (qui centralise), Gehrke, Varagnolo.

Géométrie, dynamique, topologie. Barthe, Cantat, Cornulier (qui centralise), Otal.

Probabilités, statistiques. Barthe, Biane (qui centralise), Brunel, Martel, Saada.

Analyse, EDP, analyse numérique. Alabau, Berthon, Carles (qui centralise), Gutnic, Martel, Privat, Saada.

Histoire des maths. Cantat (qui centralise), Caruso.

À partir des notes récoltées mi-janvier, un premier jet devra être rédigé pour la session de printemps.

Remarque. Une nouveauté dans le rapport à préparer, par comparaison avec les années précédentes : il faut mentionner les interactions avec l'enseignement.

Les rapports précédents sont sur le site de la section.

TITULARISATIONS (16 DEMANDES)

15 ATF, 1 AF (nuance due à un changement d'affectation dès la première année).

ÉVALUATION DES CHERCHEURS

Évaluation suite à demande de réexamen. 4 dossiers : 3 AF, 1 AR (faute de rapport d'activité déposé).

Évaluation à mi-vague. 43 dossiers (initialement, 49 dossiers, mais 6 dossiers avaient été attribués par erreur à la section 41) : 40 AF, 3 AD.

PROMOTION CR1 (16 DOSSIERS)

15 ATF, 1 avis défavorable.

INTERVENTION DE CHRISTOPH SORGER, DIRECTEUR DE L'INSMI

Elle a lieu le mardi 19, de 10h à midi.

Promotions DR. On espère 7 (peut-être 8) DR1, 1 DRCE1, 1 DRCE2.

Concours 2014. 6 postes DR2, 8 postes sur le concours général CR2, 2 postes de CR2 en interaction, 1 poste CR2 pour affectation dans un laboratoire d'informatique.

Plafond d'emplois. 635 ETPT (postes rouge inclus), le budget reste constant. Depuis l'an dernier, on gère les stocks plutôt que les flux : le stock va baisser (du fait notamment du GVT), amenant à une baisse de 2% environ à budget constant. La priorité est d'assurer un nombre suffisant de recrutements CR2 (au moins une dizaine). Volonté de garder le recrutement d'ITA à volume constant (remplacer les départs, surtout pour les IT de gestion, car en maths, on est à 50% de gestionnaires employés par l'université, souvent en catégorie C, et 50% employés par le CNRS, en catégorie B voire A). L'an prochain, il y aura deux sessions de campagne ITA.

Délégations CNRS. Le passage à une politique de site avait pour but de protéger le CNRS. L'INSMI souhaite maintenir une centaine d'années de délégation à distribuer. Face aux critiques issues des universités quant au niveau financier de compensation pour les EC en délégation, la réponse de l'INSMI est que l'intérêt des délégations concerne le chercheur, pas la tutelle. Il y a au final un gain pour l'université (en termes de publications notamment), pas pour le CNRS. Il faudra veiller à afficher (sur le site de la section ?) les critères de priorité en maths car il y a des classements au sein des universités, entre disciplines. La liste de ces critères devrait être établie conjointement par l'INSMI et la section. L'INSMI va demander que les candidats transmettent sous forme électronique leur dossier de demande de délégation directement à l'INSMI (en plus de la transmission standard via l'université) en janvier, ce qui devrait permettre de récupérer sensiblement le même nombre de dossiers que ceux transmis plus tard par les universités, afin que la section ait du temps pour examiner ces demandes. On prévoit un retour auprès des candidats non retenus pour une délégation, et qui avaient envoyé leur dossier à l'INSMI. On affichera notamment : 6 mois de délégation donnés aux DU qui ne bénéficient pas de décharge de la part de leur université, une délégation pour service rendu à la communauté, ou en vue d'une mobilité.

UMI. Le principe général d'une UMI consiste en une opportunité scientifique d'interaction, dont il faut considérer qu'elle a une certaine durée de vie. Le renouvellement de l'UMI au cours du temps (son organisation, son fonctionnement) est un aspect important. La direction des UMI est une question

délicate : la direction de l'INSMI souhaite limiter la durée de direction d'une UMI à 4 ans.

Affectation des chercheurs. Une fois connue la liste des admis, les lauréats seront invités à l'INSMI, en présence également d'un représentant de la section (son président a priori), d'un délégué régional, et d'un DU. La nouvelle direction souhaite éviter les affectations factices. Elle demande à la section de classer davantage les candidats, afin de mettre des pressions différentes pour l'affectation en fonction du classement. Si le souhait d'affectation d'un candidat fait pencher la balance en sa faveur au moment du jury d'admissibilité, la section doit le signaler à l'INSMI. S'il y a un double-emploi au moment de l'affectation (typiquement, poste à l'étranger), il faut que la fin de cette situation soit clairement programmée. Il faut informer les lauréats de la possibilité de reporter l'intégration (jusqu'à la mi-janvier). On rappelle que dans ce cas, la responsabilité du DU est engagée. Dans un cas précis examiné lors de la session, la consigne est que s'il subsiste le moindre doute au moment de la titularisation concernant un éventuel double emploi, la section se prononce contre la titularisation.

Changements d'affectation. Statutairement, seuls les DU sortant, DU entrant, et l'INSMI doivent donner leur accord. La section demande à être informée lors de tels changements : demande accueillie favorablement par Christoph Sorger, qui s'engage dans ce sens.

Concours IR. La section demande à être informée des résultats. Accord de Christoph Sorger.

Comités de visite AERES. La présence d'élus C avait été demandée par la section, qui avait transmis pour chaque évaluation de la vague E, un nom de représentant du CN, ainsi que le nom d'un élu C. À l'exception d'une seule visite, les élus C n'ont pas été sollicités par l'AERES. Christoph Sorger souhaite que lors de l'évaluation des laboratoires par le futur HCERES, soit présent un représentant ITA ou BIATSS (pas forcément issu du CN) ; ce point est présent dans les discussions sur le HCERES. Au cas où aucune présence d'ITA n'est prévu, le CN pourrait envoyer un élu C, si toutes les parties concernées sont d'accord. Quid du financement ?

MÉDAILLES

La section propose :

- Bronze : Vincent Calvez.
- Argent : Mireille Bousquet-Mélou.

PROMOTIONS DR

DR2 vers DR1. 28 candidats, dont 4 femmes.

1. Ahmed ABBES, Olivier CATONI, Zoé CHATZIDAKIS, Hélène FRANKOWSKA, Frédéric PATRAS, Pierre PICCO, Laurent STOLOVITCH, 8. David LANNES, 9. Eric LEICHTNAM

DR1 vers DRCE1. 12 candidats, dont 3 femmes.

1. Patrice PHILIPPON

DRCE1 vers DRCE2. 4 candidats, dont 1 femme.

1. Étienne GHYS